



Le 30 septembre 2022 _____

M. _____
Membre du conseil municipal

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira à l'Espace Stéphane Grappelli le **6 octobre 2022 à 20 heures 15** en séance **ordinaire**, et prie de vouloir bien y assister.

Le Maire,

Michel SCHWEIGHOEFFER

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

- 29/2022 - Approbation des délibérations du Conseil municipal du 30 juin 2022
- 30/2022 - Affaires financières : Approbation d'un avenant pour les travaux de création de logements à l'ancienne école du sud - Avenant n°1 – LOT 12 REVETEMENT DE SOLS - Marché création de 2 logements aux combles, transformation d'un logement en 2 logements au 1er étage de l'ancienne école du Sud – 2 place de l'Ecole
- 31/2022 - Affaires d'urbanisme : passage à 40 km/h
- 32/2022 - Régularisation foncière rue Louis Pasteur (Paroisse Augsburg)
- 33/2022 - Rétrocession des voiries lotissement Murbruch 1ère tranche – 2ème tranche
- 34/2022 – Prise de compétence - Transfert complet au syndicat mixte « Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle » (SDEA) de la compétence grand cycle de l'eau correspondant aux alinéas 4 et 12 de l'article L.211-7 I. du code de l'Environnement
- 35/2022 - Rapport d'activités de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-Les-Bains pour l'année 2021
- 36/2022 - Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de l'eau potable pour l'année 2020 du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Reichshoffen et environs
- 37/2022 - Rapport relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- 38/2022 - Décisions prises par le maire en vertu des délégations accordées par le conseil municipal du 23 juin 2020 en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales

Divers et informations